

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 15 OCTOBRE 2019

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, tenue le 15 octobre 2019, 19 h, à la salle de conférence de l'édifice municipal, située au 88 rue Principale Nord, à laquelle assemblée étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M<sup>me</sup> Lise Boulianne  
M. Billy Hovington  
M. Tommy Gauthier  
M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour  
M<sup>me</sup> Nada Deschênes  
M<sup>me</sup> Valérie Dufour  
M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay

Tous membres et formant quorum.

Assistent également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier  
M<sup>me</sup> Linda Gauvin, adjointe administrative

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

### RÉSOLUTION 2019-10-351

#### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

#### **ORDRE DU JOUR**

01. **Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
02. **Adoption de l'ordre du jour ;**
03. **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019, 19h ;**
04. **Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 23 septembre 2019, 19h ;**
05. **État de la situation financière au 30 septembre 2019 ;**
06. **Acceptation des comptes à payer pour le mois de septembre 2019 ;**
07. **Correspondance (*liste jointe*);**
08. **Message et rapports d'activités du maire et des conseillers :**

- a) MRC de La Haute-Côte-Nord;
- b) Représentation et activités des comités.

**09. Administration générale :**

- a) Renouvellement assurance 2020 AIG – Pompiers et bénévoles ;
- b) Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de comptes 2018 ;
- c) Convention avec la Société des frais funéraires de Sacré-Cœur ;
- d) Utilisation d'une partie du lot 4 701 278 ;
- e) Mandat - Entreprise Francken inc. – Agrandissement bâtiment situé au 105 rue Gagné ;
- f) Participation à la table de concertation de l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN) ;
- g) Modification du calendrier 2019 – Séance du Conseil municipal ;
- h) Dépôt -Réseau BIBLIO de la Côte-Nord – Contribution municipale pour l'année 2020 ;

**10. Transport, hygiène du milieu et urbanisme :**

- a) Demande de dérogation mineure 2019-07 de M<sup>me</sup> Marie-Lise Harvey et M. Marc-André Fortin, pour le 115, rue Tremblay ;
- b) Réception définitive des travaux chemin Anse-de-Roche 2+052 à 2+745 ;
- c) Dépôt du rapport de vidange des étangs (eaux usées) ;
- d) Mandat préparation plans et devis – Vidange des étangs d'eaux usées;
- e) Mandat de transport et épandage des boues des étangs aérés ;
- f) Soumission des luminaires de l'aréna ;
- g) Demande d'un permis de construction dans une zone P.I.I.A. – Madame Cindy Brisson – 297, chemin de l'Anse-de-Roche ;

**11. Tourisme :** (aucun point)

**12. Culture et loisir :**

- a) Offre de services en animation au centre récréatif de Sacré-Cœur – Guy Brisson ;
- b) Dépôt d'une demande dans le cadre du *Fonds de soutien au développement des communautés en santé* de la MRC HCN – Projet d'aménagement du sentier multifonctionnel municipal ;
- c) Dépôt d'une demande intermunicipale (Tadoussac – Sacré-Cœur) dans le cadre du *Fonds de soutien au développement des communautés en santé* de la MRC HCN – Projet Ultra-Trail du Béluga ;
- d) Dépôt d'une demande intermunicipale (Tadoussac – Sacré-Cœur) dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)* de la MRC HCN – Projet Ultra-Trail du Béluga ;
- e) Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)* – Entente bilatérale intégrée (EBI) Canada-Québec - Projet d'aménagement d'un sentier pédestre multifonctionnel municipal ;
- f) Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale* – Projet d'achat de deux ensembles de gradins en aluminium mobiles pouvant accueillir 300 à 400 personnes (par ensemble) ;
- g) Dépôt de projet dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la semaine de relâche scolaire et la période estivale - 2019-2020* ;
- h) Dépôt de projet dans le cadre du *Programme de promotion du livre et de la lecture* de la MRC HCN - Projet d'animation « L'heure du Conte ! » ;
- i) Présentation du budget final Gymkhana de Sacré-Cœur 2019 ;
- j) Présentation du budget final – Festival Fjord en Fête 2019 ;
- k) Dépôt de demande dans le cadre de la *Politique de dons et commandites 2019 de la MRC de La Haute-Côte-Nord* – Festival Fjord en Fête 2020 ;

- l) Dépôt de demande dans le cadre de la *Politique de dons et commandites 2019 de la MRC de La Haute-Côte-Nord* – Gymkhana de Sacré-Cœur ;
- m) Dépôt de demande dans le cadre de la *Politique de dons et commandites 2019 de la MRC de La Haute-Côte-Nord* – Soirée reconnaissance des bénévoles et des nouveaux arrivants 2020 ;
- n) Dépôt de projet dans le cadre du *Programme d'assistance financière « Plaisirs d'hiver »* - Projet d'aménagement d'une glissade permanente pour la période hivernale 2019-2020 ;
- o) Dépôt de projet dans le cadre du *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) 2018-2021* ;

**13. Santé et bien-être :**

- a) Approuvant les états financiers révisés 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Sacré-Cœur ;

**14. Incendie :**

- a) Rapport des activités du mois de septembre 2019 ;
- b) Besoin de formation 2020 - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel – Auto-sauvetage et matière dangereuse opération - Volet 1 ;
- c) Besoin de formation 2020 – Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel – Pompier 1 – Volet 1 ;
- d) Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 3 ;

**15. Demande d'appui et de reconnaissance :**

- a) Anekdote - Appui au soutien d'un projet participatif avec les municipalités et villes membres de la Fédération des Villages-relais ;

**16. Demandes d'aide financière :**

- a) Demande de gratuité location d'un espace – SEMO Côte-Nord services externes de main-d'œuvre ;
- b) Demande de gratuité salle Le Cœur du Fjord – Bingo Centraide 2019 – Dimanche 17 novembre 2019 ;
- c) Demande de dons - Centraide – Agissez ICI, AVEC CŒUR ;
- d) Demande de gratuité salle Le Cœur du Fjord – Bingo, repas et soirée musicale – Centre de jour les Amis du Rayon d'Or – Mardi le 10 décembre 2019 ;

**17. Affaires nouvelles :**

- a) Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale – Projet d'achat de deux ensembles de rideaux noirs et d'une structure de support de métal ;
- b) \_\_\_\_\_ ;
- c) \_\_\_\_\_ ;
- d) \_\_\_\_\_ ;

**18. Période de questions**

**19. Levée de la séance**

## Municipalité de Sacré-Cœur

### Liste de la correspondance reçue

- a) Correspondance de M. Guillaume Hamel-Dubé, datée du 23 septembre dernier, nous annonçant qu'il quitte ses fonctions à titre de conseiller politique au bureau du député de René-Levesque, Martin Ouellet, pour entreprendre un nouveau défi professionnel. Il nous annonce que ce sera M. Steve Berthiaume qui prendre la relève ;
- b) Le journal « *L'Information du Forestier* » est disponible pour consultation par les membres du conseil sur demande ;
- c) Le livre « *75 ans d'histoire – Forestville* » est disponible pour consultation par les membres du conseil sur demande ;

### RÉSOLUTION 2019-10-352

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019, soit accepté tel que rédigé.

### RÉSOLUTION 2019-10-353

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 23 septembre 2019**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ajournée du 23 septembre 2019, soit accepté tel que rédigé.

### **État de la situation financière au 30 septembre 2019**

Dépôt de l'état de la situation financière au 30 septembre 2019, faisant état des revenus de 2 914 285\$ et des dépenses de 1 977 543 \$ pour un surplus des activités financières avant affectations de 873 467 \$. Il est à noter que les taxes sont présentées à 100% et les dépenses représentent le réel, soit 9 mois sur 12 mois.

### RÉSOLUTION 2019-10-354

#### **Acceptation des comptes à payer - Septembre 2019**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer en date du 15 octobre 2019 totalisant 88 511,92\$ au fonds général, ainsi que les dépenses payées au 15 octobre 2019 au montant de 69 635,81\$ et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

### **Correspondance**

M<sup>me</sup> Lise Boulianne, dépose le résumé de la correspondance qui est en annexe pour être versé aux archives de la Municipalité.

### **Mot du maire et rapport d'activités des comités**

Le maire M<sup>me</sup> Lise Boulianne, fait un résumé de ses activités des dernières semaines.

M. Billy Hovington, conseiller, M. Tommy Gauthier, conseiller, M<sup>me</sup> Nada Deschênes, conseillère, M<sup>me</sup> Valérie Dufour, conseillère et M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour, conseillère, font également un résumé de leurs activités respectives des dernières semaines.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### RÉSOLUTION 2019-10-355

#### **Renouvellement assurance 2020 AIG – Pompiers et bénévoles**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement de l'assurance décès ou mutilation par accident pour les pompiers volontaires et les bénévoles de la municipalité de Sacré-Cœur, avec la compagnie AIG, au montant de 1 090\$, taxes incluses : le coût étant approprié à même le budget régulier 2020.

### RÉSOLUTION 2019-10-356

#### **Programme d'aide à la voirie locale – Reddition de comptes 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère des Transports a versé une compensation de 83 884\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sacré-Cœur informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

### RÉSOLUTION 2019-10-357

#### **Convention avec la Société des frais funéraires de Sacré-Cœur**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sacré-Cœur a besoin d'espace dans la caserne incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour ajouter une porte de caserne, le projet avait été évalué en 2012 aux coûts de plus de 250 000\$ ;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe un problème de stationnement à la caserne ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a une possibilité d'acheter le bâtiment de 9156-9830 Québec inc. (Ambulance Demers Inc.), situé au 105, rue Gagné ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sacré-Cœur a convenu d'un projet d'entente avec 9156-9830 Québec inc (Ambulance Demers Inc.) ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'entente avec 9156-9830 Québec inc. (Ambulance Demers inc.), la municipalité doit loger le véhicule de la Société des frais funéraires de Sacré-Cœur, sans frais;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Lise Boulianne, maire, à convenir et signer une convention avec la Société des frais funéraires de Sacré-Cœur quant aux modalités de l'entreposage du véhicule de la Société.

#### RÉSOLUTION 2019-10-358

##### **Utilisation d'une partie du lot 4 701 278**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire procéder à l'acquisition de l'immeuble situé au 105, rue Gagné de 9156-9830 Québec inc. (Ambulance Demers);

**CONSIDÉRANT QUE** 9156-9830 Québec inc. (Ambulance Demers) procédera à la construction d'un nouveau bâtiment sur le lot 4 701 270 ;

**CONSIDÉRANT QUE** 9156-9830 Québec inc. demande l'autorisation d'accéder à leur future propriété à même une partie du lot 4 701 278 ;

**CONSIDÉRANT QUE** 9156-9830 Québec inc. procédera à l'aménagement d'un chemin d'accès pour accéder à l'arrière du lot 4 701 270 ;

**CONSIDÉRANT QUE** lorsque la municipalité procédera à l'ouverture et à la construction de cette rue future, la présente entente deviendra nulle et sans effet et aucun frais ne pourra être réclamé à la municipalité ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser 9156-9830 Québec inc. à utiliser une partie du lot 4 701 278 aux fins d'accéder à la cour arrière de leur futur immeuble situé sur le lot 4 701 270 ;
- D'autoriser 9156-9830 Québec inc. à réaliser des travaux de construction, d'asphaltage et d'entretien d'un chemin d'accès sur le lot 4 701 278, entre la rue Gagné et l'arrière du lot 4 701 270 ;
- Qu'aucun clôturage de cette partie du lot 4 701 278 ne pourra être effectué ;
- Que lorsque la municipalité procédera à la construction de la rue future sur le lot 4 701 278, la présente deviendra nulle et sans effet et aucun frais ne pourra être réclamé à la municipalité.

#### RÉSOLUTION 2019-10-359

##### **Mandat - Entreprise Francken inc. – Agrandissement bâtiment situé au 105 rue Gagné**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur désire agrandir le bâtiment situé au 105 rue Gagné afin d'y accueillir le véhicule de la Société des frais funéraires de Sacré-Coeur ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'agrandissement, d'une grandeur de 14' X 30', doivent être effectués avant le 15 juin 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une soumission de « Entreprise Francken inc. », laquelle porte le #DM64, qui évalue les travaux d'agrandissement à environ 26 500.00\$, taxes incluses ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût des travaux seront financés selon les modalités de l'entente signée entre la Société des frais funéraires de Sacré-Cœur et La Municipalité de Sacré-Cœur ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Entreprise Francken inc. pour effectuer les travaux au coût d'environ 26 500.00\$, taxes incluses.

#### RÉSOLUTION 2019-10-360

##### **Participation à la table de concertation de l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN)**

**CONSIDÉRANT** la correspondance de M. Nicolas Ferron, directeur général de l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (l'OBVHCN), dans laquelle il nous invite à nommer un représentant ainsi qu'un substitut pour siéger sur la table de concertation de l'organisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** la table de concertation est un lieu d'échange et de formation, permettant à tous les participants d'échanger des exemples de bonnes pratiques à l'échelle régionale et de trouver des solutions aux différentes problématiques en lien avec l'eau sur le territoire de la Haute-Côte-Nord ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que soit nommé M. Martin Girard, directeur des travaux publics et urbanisme, représentant et M<sup>me</sup> Lise Boulianne, maire, substitut, pour siéger sur la table de concertation de l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCH).

#### RÉSOLUTION 2019-10-361

##### **Modification du calendrier 2019 – Séance du conseil municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire modifier l'heure de la séance du conseil municipal prévue le 11 novembre 2019 ;

**EN CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'exceptionnellement, la séance ordinaire du conseil municipal du 11 novembre 2019, débute à 18h30.

##### **Réseau BIBLIO de la Côte-Nord – Contribution municipale pour l'année 2020**

Dépôt d'une correspondance de M<sup>me</sup> Marie-Soleil Vigneault, directrice générale de Réseau BIBLIO de la Côte-Nord, datée du 25 septembre dernier, dans laquelle est mentionné que la corporation du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord a convenu que la contribution des municipalités affiliées sera de 3.44\$ par habitant pour l'année 2020 et que les Affaires municipales et de l'Occupation du territoire établit à 1 814 habitants la population de notre municipalité en 2019.

Donc, pour l'année 2020, la contribution municipale sera d'un montant de 6 240.16\$, plus taxes et les frais pour le système intégré de gestion de bibliothèque « Symphony » sera d'un montant de 610\$, plus taxes.

## **TRANSPORT, HYGIENE DU MILIEU ET URBANISME**

### RÉSOLUTION 2019-10-362

#### **Demande de dérogation mineure 2019-07 de Madame Marie-Lise Harvey et Monsieur Marc-André-Fortin - 115, rue Tremblay**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire veut transformer un porche de 1.52 mètre X 2.44 mètres en pièce habitable ;

**CONSIDÉRANT QU'UN** permis de construction a été émis pour la construction d'un porche de 1.52 mètre X 2.44 mètres ;

**CONSIDÉRANT QUE** la porte entre le porche et le bâtiment principal serait enlevée afin de créer une aire ouverte entre les deux pièces ;

**CONSIDÉRANT QUE** la marge avant du bâtiment principal doit être de 6 mètres;

**CONSIDÉRANT QUE** la marge avant du bâtiment principal serait de 4.68 mètres;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande aux élus de la Municipalité de Sacré-Cœur d'accepter cette demande de dérogation mineure ;

**CONSIDÉRANT QU'UN** avis public a été publié le 26 septembre 2019 aux endroits prévus ;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires voisins ont été informés de la présente demande de dérogation ;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la demande de dérogation mineure 2019-07 soumise par Madame Marie-Lise Harvey et Monsieur Marc-André-Fortin pour le 115, rue Tremblay, aux fins de transformer un porche d'environ 1.52 mètre X 2.44 mètres en pièce habitable.

#### **Dépôt du rapport de vidange des étangs (eaux usées)**

Dépôt du rapport de M. Martin Girard, directeur des travaux publics et urbanisme résumant la vidange des boues des étangs #1 et #2, qui s'est déroulée du 29 septembre au 10 octobre 2019.

### RÉSOLUTION 2019-10-363

#### **Réception définitive des travaux chemin Anse-de-Roche 2 + 052 à 2 + 745**

**CONSIDÉRANT QUE** le certificat de réception définitive des travaux du chemin de l'Anse-de-Roche est conforme aux termes du contrat ;

**CONSIDÉRANT QUE** le certificat de réception définitive a été autorisé en date du 9 octobre 2019 par M. Marc-André Bonneau, ingénieur de la firme Stantec Experts-Conseils Ltée ;

**CONSIDÉRANT QU'UN** décompte progressif final des travaux est joint au certificat de réception définitive au montant de 58 747,73\$, taxes incluses ;



**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la réception définitive des travaux du chemin de l'Anse-de-Roche et autorise le paiement de 58 747,73\$, taxes incluses, tel que présenté au décompte final : le coût étant approprié à même le budget régulier 2019.

#### RÉSOLUTION 2019-10-364

##### **Mandat préparation plans et devis – Vidange des étangs d'eaux usées**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 2019-03-90 doit être abrogée ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2017, résolution #2017-09-294, le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur a mandaté M. Jeannot Lepage, directeur des travaux publics et urbanisme à poursuivre les démarches pour la vidange des étangs d'eaux usées ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Viridis environnement, datée du 4 juillet 2018, relative au recyclage des bio solides du traitement des eaux de la Municipalité de Sacré-Cœur, au montant de 8 623,12\$, taxes incluses ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'abroger la résolution numéro 2019-03-90 et d'accepter l'offre de service de Viridis environnement datée du 4 juillet 2018, relative au recyclage des bio solides du traitement des eaux usées de la Municipalité de Sacré-Cœur, au montant de 8 623,12\$ taxes incluses : le coût étant approprié à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

#### RÉSOLUTION 2019-10-365

##### **Mandat de transport et épandage des boues des étangs aérés**

**CONSIDÉRANT QUE** les entreprises locales ne sont pas en mesure de fournir les équipements requis pour le transport des boues des étangs aérés vers les champs agricoles ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Somerset inc. détenait les équipements requis;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner le mandat à Somerset inc. pour le transport et l'épandage des boues des étangs aérés pour un montant d'environ 92 000,00\$ plus taxes : le coût étant approprié à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

#### RÉSOLUTION 2019-10-366

##### **Soumission des luminaires de l'aréna**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public a été publié le 13 septembre 2019, mentionnant que les intéressés peuvent nous faire parvenir une offre d'achat ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune soumission n'a été reçue ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre, sans frais, les 32 luminaires à M. Mario Duchesne électrique afin qu'il puisse en disposer de façon sécuritaire.

## RÉSOLUTION 2019-10-367

### **Demande d'un permis de construction dans une zone P.I.I.A – M<sup>me</sup> Cindy Brisson, 297, chemin de l'Anse-de-Roche**

**CONSIDÉRANT** la demande de permis reçue de M<sup>me</sup> Cindy Brisson, datée du 8 octobre 2019, dans laquelle la propriétaire demande un permis pour la construction d'un garage isolé de 5.8 mètres X 8.2 mètres ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation et la hauteur du bâtiment accessoire s'intègre harmonieusement dans le paysage ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun préjudice sérieux ne sera causé aux autres propriétaires voisins;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires ont fournis les documents nécessaires afin d'émettre un permis de construction ;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis pour la construction d'un garage isolé ;

**EN CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la demande de permis pour la construction d'un garage isolé de 5.8 mètres X 8.2 mètres de M<sup>me</sup> Cindy Brisson.

**TOURISME** (Aucun point)

**CULTURE ET LOISIR**

## RÉSOLUTION 2019-10-368

### **Offre de services en animation au centre récréatif de Sacré-Cœur – Guy Brisson**

**CONSIDÉRANT** l'Atelier l'ABC du Hockey préparé par M. Guy Brisson proposant des activités d'initiation aux rudiments du hockey sur glace ;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs de l'activité sont de rendre le hockey accessible aux jeunes de Sacré-Cœur, d'offrir une option non compétitive pour le développement du hockey à Sacré-Cœur et apprendre en s'amusant ;

**CONSIDÉRANT QUE** les entraînements se feront en raison d'environ deux heures par semaine, soit les mardis de 15h45 à 16h45 pour les jeunes de 12 ans et moins et les jeudis de 18h à 19h pour les jeunes de 12 à 17 ans et l'horaire pourrait être modifié au besoin ;

**CONSIDÉRANT QUE** les heures d'entraînement de M. Guy Brisson se feront pendant ses heures de travail régulières ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Guy Brisson à initier les jeunes au hockey en raison d'environ deux heures par semaine, et ce, pendant ses heures régulières de travail.

RÉSOLUTION 2019-10-369

**Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du *Fonds de soutien au développement des communautés en santé* de la MRC HCN – Projet d'aménagement d'un sentier pédestre multifonctionnel municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'aménagement d'un sentier pédestre multifonctionnel municipal est admissible à une subvention dans le cadre du *Fonds de soutien au développement des communautés en santé* ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est soutenu par plusieurs organismes locaux et qu'il permettra de la mise en place d'activités et d'usages variés répondant aux besoins de notre communauté ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet vise l'amélioration de la qualité de vie et le développement de saines habitudes de vie pour nos citoyens et nos visiteurs ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre du *Fonds de soutien au développement des communautés en santé* relativement au projet d'aménagement d'un sentier pédestre municipal multifonctionnel.

RÉSOLUTION 2019-10-370

**Dépôt d'une demande intermunicipale (Tadoussac – Sacré-Cœur) dans le cadre du *Fonds de soutien au développement des communautés en santé* de la MRC HCN – Projet Ultra-Trail du Béluga 2020.**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'Ultra-Trail du Béluga se veut mobilisateur et rassembleur pour nos communautés et qu'il favorise la pratique du loisir actif et de saines habitudes de vie ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'Ultra-Trail du Béluga est un excellent moyen pour faire découvrir et favoriser l'utilisation locale et touristique du sentier du Fjord et la découverte de la Haute-Côte-Nord ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est développé dans une perspective intermunicipale et que les différents partenaires impliqués partagent des valeurs communes pour le développement du sport et de l'activité physique ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre du *Fonds de soutien au développement des communautés en santé* relativement au projet d'Ultra-Trail du Béluga 2020.

RÉSOLUTION 2019-10-371

**Dépôt d'une demande intermunicipale (Tadoussac – Sacré-Cœur) dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)* de la MRC de La Haute-Côte-Nord – Projet d'Ultra-Trail du Béluga 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est une opportunité favorisant la visibilité de nos localités, du Fjord et de la Côte-Nord ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'Ultra-Trail du Béluga est une démarche concertée qui vise à accroître l'attractivité locale par le développement d'un nouveau créneau touristique lié au sport et au loisir ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'Ultra-Trail du Béluga porte un potentiel certain pour le développement touristique local ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)* de la MRC de La Haute-Côte-Nord relativement au projet d'Ultra-Trail du Béluga 2020.

RÉSOLUTION 2019-10-372

**Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)* – Entente bilatérale intégrée (EBI) Canada-Québec - Projet d'aménagement d'un sentier pédestre multifonctionnel municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'aménagement d'un sentier pédestre multifonctionnel municipal est admissible dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)* ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est rassembleur et est soutenu par plusieurs organismes locaux et qu'il permettra la mise en place d'activités et d'usages variés répondant aux besoins de notre communauté ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet vise l'amélioration de la qualité de vie et le développement de saines habitudes de vie pour nos citoyens et nos visiteurs ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)* relativement au projet d'aménagement d'un sentier pédestre multifonctionnel municipal.

RÉSOLUTION 2019-10-373

**Dépôt de projet dans le cadre du *Programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale* – Projet d'achat de deux ensembles de gradins en aluminium mobiles pouvant accueillir 300 à 400 personnes (par ensemble)**

**ATTENDU QUE** que la Municipalité de Sacré-Cœur a pris connaissance du guide de l'aide financière pour la coopération municipale ;

**ATTENDU QUE** que la MRC de La Haute-Côte-Nord désire présenter un projet d'achat de deux ensembles de gradins en aluminium mobiles pouvant accueillir 300 à 400 personnes (par ensemble) dans le cadre de l'aide financière ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- **QUE** le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur s'engage à participer au projet d'achat de deux ensembles de gradins en aluminium mobiles pouvant accueillir 300 à 400 personnes (par ensemble) et d'assumer une partie des coûts ;

- **QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

- **QUE** le conseil nomme la MRC de La Haute-Côte-Nord organisme responsable du projet.

#### RÉSOLUTION 2019-10-374

##### **Dépôt de projet dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la semaine de relâche et la période estivale 2019-2020***

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur a comme priorité d'améliorer son service de garde durant la période estivale ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre du *Programme de soutien à des projets de garde pendant la semaine de relâche et la période estivale 2019-2020*.

#### RÉSOLUTION 2019-10-375

##### **Dépôt de projet dans le cadre du *Programme de promotion du livre et de la lecture de la MRC de La Haute-Côte-Nord – Projet d'animation « L'heure du Conte ! »***

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur a comme objectif de bonifier l'offre de services en lien avec l'animation visant la promotion du livre, de la lecture et de l'écriture à la bibliothèque municipale ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'animation « L'heure du Conte ! » permettra aux familles de développer une récurrence dans la fréquentation de la bibliothèque et un rapport positif au livre et à la lecture ;

**CONSIDÉRANT QUE** la lecture et l'animation permettent aux jeunes de développer un attachement au loisir culturel et améliorer la relation avec le livre et la lecture ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre du *Programme de promotion du livre et de la lecture de la MRC de La Haute-Côte-Nord* relativement au projet d'animation « L'heure du Conte! ».

#### **Présentation du budget final Gymkhana de Sacré-Cœur 2019**

Dépôt du budget final de la 6<sup>e</sup> édition du Gymkhana de Sacré-Cœur, présentant des revenus de 25 503,39\$ et des dépenses (fournisseurs et main-d'œuvre) de 27 682,25\$ avec un déficit des revenus sur les dépenses de 2 178,86\$.

#### **Présentation du budget final Festival Fjord en Fête 2019**

Dépôt du budget final de la 2<sup>e</sup> édition du Festival Fjord en Fête, présentant des revenus de 12 365,61\$ et des dépenses (fournisseurs et main-d'œuvre) de 12 866,88\$ avec un déficit des revenus sur les dépenses de 501,27\$.

#### RÉSOLUTION 2019-10-376

##### **Dépôt d'une demande dans le cadre de la *Politique de dons et commandites 2019 de la MRC de La Haute-Côte-Nord – Festival Fjord en Fête 2020***

**CONSIDÉRANT QU'**en janvier 2015, la MRC de La Haute-Côte-Nord s'est dotée d'une *Politique sur les dons et commandites* ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette politique a pour principaux objectifs de supporter les activités coïncidant avec les valeurs de coopération, de concertation et de fierté en Haute-Côte-Nord partagées par la MRC ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre de la *Politique de dons et commandites de la MRC de La Haute-Côte-Nord - Festival Fjord en Fête 2020*.

#### RÉSOLUTION 2019-10-377

##### **Dépôt de demande dans le cadre de la *Politique de dons et commandites 2019 de la MRC de La Haute-Côte-Nord – Gymkhana de Sacré-Cœur 2020***

**CONSIDÉRANT QU'**en janvier 2015, la MRC de La Haute-Côte-Nord s'est dotée d'une *Politique sur les dons et commandites* ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette politique a pour principaux objectifs de supporter les activités coïncidant avec les valeurs de coopération, de concertation et de fierté en Haute-Côte-Nord partagées par la MRC ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre de la *Politique de dons et commandites de la MRC de La Haute-Côte-Nord – Gymkhana de Sacré-Cœur 2020*.

#### RÉSOLUTION 2019-10-378

##### **Dépôt d'une demande dans le cadre de la *Politique de dons et commandites 2019 de la MRC de La Haute-Côte-Nord – Soirée reconnaissance des bénévoles et des nouveaux arrivants 2020***

**CONSIDÉRANT QU'**en janvier 2015, la MRC de La Haute-Côte-Nord s'est dotée d'une *Politique sur les dons et commandites* ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette politique a pour principaux objectifs de supporter les activités coïncidant avec les valeurs de coopération, de concertation et de fierté en Haute-Côte-Nord partagées par la MRC ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre de la *Politique de dons et commandites de la MRC de La Haute-Côte-Nord – Soirée reconnaissance des bénévoles et des nouveaux arrivants 2020*.

#### RÉSOLUTION 2019-10-379

##### **Dépôt de projet dans le cadre du *Programme d'assistance financière « Plaisirs d'hiver » - Projet d'aménagement d'une glissade permanente pour la période hivernale 2019-2020***

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur vise à bonifier l'offre de service en loisirs hivernaux pour favoriser la pratique du sport et de l'activité physique pour ses résidants et ses visiteurs saisonniers ;

**CONSIDÉRANT QUE** le *Programme d'assistance financière « Plaisirs d'hiver »* offre des possibilités de financement spécifiques pour ce type d'innovation ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet provient d'une volonté des jeunes de l'École-Notre-Dame-Du-Sacré-Cœur et qu'il est soutenu par plusieurs organismes jeunesse et communautaires de notre milieu ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisirs et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre du *Programme d'assistance financière « Plaisirs d'hiver »* 2019.

#### RÉSOLUTION 2019-10-380

Abrogée par résolution  
2019-11-420

#### **Dépôt de projet dans le cadre du *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) 2018-2021***

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur a comme objectif prioritaire d'améliorer et de développer son sentier pédestre multifonctionnel quatre saisons ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est admissible à une aide financière dans le cadre du *Programme PSSPA* du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est mobilisateur pour notre communauté et qu'il a l'appui de plusieurs organismes locaux ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jean-Sébastien Painchaud, directeur culture, loisir et tourisme à signer tous les documents requis dans le cadre du *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) 2018-2021*.

## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### RÉSOLUTION 2019-10-381

#### **Approbation des états financiers révisés 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Sacré-Cœur**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les états financiers révisés de l'ensemble immobilier 1718-HLM-Public et de l'ensemble immobilier 3320-HLM-Public de l'Office Municipal d'Habitation de Sacré-Cœur inc. au 31 décembre 2016, lesquels font état d'un déficit d'un montant de 184 612\$. La Société d'Habitation du Québec financera à raison de 90% une somme de 166 190\$ et la Municipalité une somme de 18 466\$ représentant 10% du déficit au montant de 184 612\$.

## **INCENDIE**

#### **Rapport d'activités du mois de septembre 2019**

Dépôt du rapport d'intervention et des activités du service incendie du mois de septembre 2019.

## RÉSOLUTION 2019-10-382

### **Besoin de formation 2020 - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel – Auto-sauvetage et matière dangereuse opération -Volet 1**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sacré-Cœur désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

**ATTENDU QUE** La municipalité de Sacré-Cœur prévoit la formation de 5 pompiers pour auto-sauvetage et matière dangereuse opération au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Haute Côte Nord en conformité avec l'article 6 du Programme.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Haute Côte Nord.

## RÉSOLUTION 2019-10-383

### **Besoin de formation 2020 - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel – Pompier 1 -Volet 1**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;



**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sacré-Cœur désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

**ATTENDU QUE** La municipalité de Sacré-Cœur prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme de Pompier 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Haute Côte Nord en conformité avec l'article 6 du Programme.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Haute Côte Nord.

#### RÉSOLUTION 2019-10-384

#### **Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 3**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** La Municipalité de Sacré-Cœur présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec dans le cadre du **Volet 3** du programme *Soutien des actions de préparation aux sinistres* et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante ;

**CONFIRME** que la contribution municipale sera d'une valeur d'au moins 50% ;

**AUTORISE** monsieur Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Sacré-Cœur, le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que tous les renseignements, annexes et engagements qu'il contient sont exacts, et ;

**ATTESTE** avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et ;

**S'ENGAGE** à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

## DEMANDE D'APPUI ET DE RECONNAISSANCE

### RÉSOLUTION 2019-10-385

#### **Anekdote – Appui au soutien d'un projet participatif avec les municipalités et villes membres de la Fédération des Villages-relais du Québec**

**CONSIDÉRANT QU'**Anekdote est une société technologique québécoise dans le secteur des plateformes numériques et que sa mission se veut de créer un rapprochement entre des individus et l'environnement à la fois physique et virtuel qui les entoure par le biais d'une pédagogie historique, sociale, culturelle et communautaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette mission s'inscrit dans un processus de création d'emplois de haute qualité, ainsi que d'un apport au développement économique du secteur numérique et touristique au Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'introduction de la plateforme numérique Anekdote à grande échelle sur le marché québécois laisse présager une création importante d'emplois permanents et bien rémunérés afin de colliger, corriger, traduire, entrer les informations de contenus sur la plateforme;

**CONSIDÉRANT QUE** la technologie brevetée d'Anekdote à la fois, informe et divertit ses usagers et qu'elle a pour but de dispenser de l'information à caractère historique, culturel et communautaire à l'égard de noms de rues, parcs, monuments et lieux historiques et également de lieux en général tout en englobant des fonctionnalités de géolocalisation, le tout de façon auditive;

**CONSIDÉRANT QUE** les villes et municipalités membres de la Fédération des Villages-relais du Québec bénéficieront énormément d'un apport au développement économique du secteur numérique et touristique dans leurs territoires respectifs ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'introduction de la plateforme numérique d'Anekdote aura comme effet, entre autres, la création d'un degré important de rétention prolongé des passants et des touristes dans les villages membres de la fédération et, par conséquent, bénéficiera aux commerçants des villages membres ;

**CONSIDÉRANT QUE** la plateforme numérique d'Anekdote permettra d'éliminer graduellement les écriteaux explicatifs et les pamphlets, ce qui constituera une évolution positive pour l'environnement ;

**CONSIDÉRANT QUE** la plateforme numérique d'Anekdote contribuera énormément à faire connaître les spécificités des villages membres pour les rendre attrayants et distinctifs et qu'elle aidera également à faire connaître l'histoire des villages membres qui est peu ou pas connue ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération des Villages-relais du Québec est un excellent véhicule pour permettre à ses membres d'introduire cette technologie d'avant-garde, ce qui constituera une plus-value à la désignation de membres des Villages-relais ;

**CONSIDÉRANT QU'**au niveau social et culturel, la plateforme est un outil unique de conservation et de promotion des faits historiques, culturels, des attraits et des événements qui ont sculpté les collectivités du monde grâce, entre autres, à la possibilité de la narration audio dans toutes les langues ;

**CONSIDÉRANT QUE** la plateforme Anekdote s'avère également un outil pédagogique tout aussi unique qui favorise le transfert de connaissance en alliant la numérique et l'humain;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal de Sacré-Cœur demande à la Fédération des Villages-relais du Québec de reconnaître la plateforme Anekdote et de prendre entente avec la direction des parcs routiers pour que les municipalités membres de la fédération puissent bénéficier de tarifs de groupe pour mettre en application la plateforme Anekdote dans notre municipalité ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à toutes les municipalités et villes membres de la Fédération des Villages-relais du Québec.

## **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

### RÉSOLUTION 2019-10-386

#### **Demande de gratuité d'un espace – SEMO Côte-Nord, services externes de mains-d'œuvre**

**CONSIDÉRANT** la correspondance de M<sup>me</sup> Danielle Sirois, directrice générale de SEMO Côte-Nord services externes de mains-d'œuvre, datée du 10 septembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** SEMO Côte-Nord est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de développer l'autonomie professionnelle et financière d'une clientèle composée de personnes vivant avec une déficience d'ordre physique, intellectuelle ou du psychisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Sirois demande le prêt d'un espace sur une base régulière afin que les conseillers puissent rencontrer leurs participants de Sacré-Cœur;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt de la salle des organismes pour les rencontres des participants de Sacré-Cœur avec SEMO Côte-Nord, services externes de mains-d'œuvre.

### RÉSOLUTION 2019-10-387

#### **Demande de gratuité salle Le Cœur du Fjord – Bingo Centraide 2019 – Dimanche 17 novembre 2019**

*Mme Isabelle Tremblay, conseillère, manifeste un possible intérêt dans ce dossier, s'abstient de participer aux délibérations, d'influencer le vote sur cette question et également de voter.*

**CONSIDÉRANT** les correspondances reçues le 8 octobre 2019 du Comité organisateur du Bingo Cadeaux de Centraide 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité organisateur du Bingo Cadeaux de Centraide 2019 demande une contribution financière à la Municipalité de Sacré-Cœur correspondant à la valeur de location de la salle « Le Cœur du Fjord » et à la location d'un système de son pour la tenue de leur activité qui aura lieu le dimanche 17 novembre prochain ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt sans frais de la salle communautaire « Le Cœur du Fjord » pour la tenue du Bingo Cadeaux de Centraide 2019 et le prêt sans frais du petit système de son mobile. Il est à noter que les frais de montage et démontage seront à la charge de l'organisation.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser le don d'une (1) carte familiale pour la patinoire pour la saison hiver 2019-2020, à titre de commandite pour le bingo cadeaux.

RÉSOLUTION 2019-10-388

**Demande de dons – Centraide – Agissez ICI, AVEC COEUR**

**CONSIDÉRANT** la demande de dons de Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan, reçue le 12 septembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** CENTRAIDE Haute-Côte-Nord Manicouagan investit dans 34 organismes communautaires qui viennent en aide à plus de 19 000 personnes afin d'améliorer leurs conditions de vie ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur encourage l'entraide ;

**CONSIDÉRANT QUE** la population de Sacré-Cœur est déjà sollicité à la cause de Centraide avec l'organisation du Bingo Cadeaux qui se tiendra le 17 novembre prochain ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à cette demande de dons.

RÉSOLUTION 2019-10-389

**Demande de gratuité salle Le Cœur du Fjord – Bingo, repas et soirée musicale – Centre de jour les Amis du Rayon d'Or – Mardi le 10 décembre 2019**

**CONSIDÉRANT** la correspondance de M<sup>me</sup> Liette Simard, coordonnatrice du Centre de jour les Amis du Rayon d'Or, datée du 7 octobre 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de jour les Amis du Rayon d'Or est un organisme de bienfaisances qui œuvre dans le Secteur B.E.S.T. et qui a pour mission de permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur domicile et d'éviter l'isolement social ;

**CONSIDÉRANT QUE** la coordonnatrice du Centre de jour les Amis du Rayon d'Or demande le prêt de la salle « Le Cœur du Fjord » pour la tenue d'un rassemblement festif des membres des trois localités, en leur organisant un Bingo, un repas convivial et une soirée musicale qui aura lieu le 10 décembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la majorité de leurs membres sont des gens de Sacré-Cœur;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt sans frais de la salle communautaire « Le Cœur du Fjord » pour la tenue d'un rassemblement festif des membres du Centre de jour les Amis du Rayon d'Or, pour l'organisation d'un Bingo, un repas convivial et une soirée musicale qui aura lieu le 10 décembre 2019 ;

**AFFAIRES NOUVELLES**

RÉSOLUTION 2019-10-390

**Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale – Projet d'achat de deux ensembles de rideaux noirs et d'une structure de support de métal**

**ATTENDU QUE** que la Municipalité de Sacré-Cœur a pris connaissance du guide de l'aide financière pour la coopération municipale ;

**ATTENDU QUE** que la MRC de La Haute-Côte-Nord désire présenter un projet d'achat de deux ensembles de rideaux noirs et d'une structure de support de métal dans le cadre de l'aide financière ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- **QUE** le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur s'engage à participer au projet d'achat de deux ensembles de rideaux noirs et d'une structure de support de métal et d'assumer une partie des coûts;
- **QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;
- **QUE** le conseil nomme la MRC de La Haute-Côte-Nord organisme responsable du projet.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### RÉSOLUTION 2019-10-391

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par M. Tommy Gauthier, que la séance soit levée à 20h30.

---

Lise Boulianne, maire

---

Jeannot Lepage, directeur général et  
secrétaire-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE  
TOUTES LES RÉSOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

---

Lise Boulianne, maire